



Projet Pédagogique
ALSH BAS VERNET - Mercredis
Année 2024-2025

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
Structure et environnement de l'ALP du Bas Vernet :	3
Les dispositifs	5
LE PUBLIC VISE.....	5
Caractéristiques par tranche d'âge	6
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	7
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	8
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	8
Les objectifs du PEL - PEdT	9
Les objectifs du Plan Mercredi	10
Les objectifs généraux, spécifiques et opérationnels du projet pédagogique :	11
Présentation des projets d'animation / d'activité :	12
L'élaboration des projets d'activités et d'animation :	25
LES MOYENS.....	29
Les moyens humains :	29
LA COMMUNICATION	31
Le fonctionnement de la structure:	32
L'ÉVALUATION.....	35
Les outils d'évaluation :.....	35
La Charte de qualité	35
L'accueil des enfants en situation de handicap :.....	37
Les moyens.....	37
Nos engagements.....	37
La Fédération Léo Lagrange Fédération	38
La Délégation Nationale Enfance	39

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre ».

La ville de Perpignan a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour l'« Acquisition d'heures d'accueil d'enfants en accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et d'heures d'animation et de jours d'ouverture périscolaires - Années scolaires 2024-2025 à 2027-2028 ».

Les prestations concernées sont réparties en 9 lots, dont les lots n°2 et 3 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **7 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc 4 ALSH périscolaires et 6 ALSH Extrascolaires que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve de la Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Perpignan (Perpinyà en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Occitanie. Selon l'INSEE, la population en 2018 est de 119188 habitants. Le paysage géographique de Perpignan est surtout marqué par le Pic du Canigou (2 784 m), situé au sud de la ville juste à la frontière espagnole et visible depuis le centre-ville. Perpignan s'étend du nord au sud sur près de 13 km et d'est en ouest sur près de 12 km. Perpignan est une « ville fleurie », elle abrite plusieurs parcs. En voici les principaux : Au centre-ville, Square, les Allées Maillol, Le Jardin de la digue d'Orry, Le Jardin de la pépinière, Le Jardin des remparts, Les Jardins de la Basse, Le Jardin Terrus, qui font partie des plus connus. Au sud, nous avons le Parc Sant Vicens, le Parc des sports (moulin à vent), Serrat d'en Vaquer, Las Canals. Au nord, nous y trouverons entre autres le Parc Maillol.

Structure et environnement de l'ALP du Bas Vernet :

L'accueil de loisirs du Bas Vernet se situe au quartier du Bas Vernet. Le quartier est divisé en plusieurs secteurs : Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre, et regroupe 1225 logements pour 2511 habitants.



Dans ce quartier l'on trouve : un centre commercial de proximité qui se développe progressivement, l'institut méditerranéen de formation en soins infirmiers, des médecins, deux pharmacies, la maison pour tous, plusieurs associations de quartiers, une régie de quartier, deux centres sociaux, une halte-garderie.

Les espaces de loisirs : Le stade SBROGLIA, deux jardins avec espaces de jeux ainsi qu'un accès de promenade le long du fleuve de la Têt. Il y a un accès piéton rapide en direction du centre-ville de Perpignan par le pont/la passerelle donnant sur le théâtre de l'Archipel. Le quartier dispose de 2 groupes scolaires.

Les groupes scolaires du quartier Bas Vernet :

Il y a deux groupes scolaires maternels et primaires au quartier du Bas Vernet. Ils sont placés en REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire) :

- le groupe scolaire Victor Duruy situé à rue du Carol
- le groupe scolaire Pont Neuf situé au 2 rue Hondrat

C'est dans l'accueil de loisirs du Bas Vernet situé au 2 rue des Nohèdes que sont organisés les accueils de loisirs de l'ALP Bas Vernet en période de vacances scolaires ainsi que l'accueil de loisirs sans hébergement élémentaire (ALSH) périscolaire des mercredis. Cet accueil de loisirs est situé en zone REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire). L'accueil de loisirs se trouve à l'entrée du quartier du Bas Vernet à la sortie de la route nationale 9, il est en périphérie des immeubles types « HLM », entouré d'une petite zone pavillonnaire et à environ 3 kilomètres du centre-ville. Les locaux appartiennent à la ville de Perpignan et durant les temps des accueils de loisirs ils sont confiés à la responsabilité de la directrice. Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière est déléguée à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée par le biais d'un marché à bon de commande.

Fréquence :

- Tous les mercredis sur le temps scolaire (Cf. tableau pour les effectifs).
- Capacité d'accueil : 100 enfants par jour.
- Lieu : ALP Bas Vernet 2 rue des Nohèdes 66000 Perpignan
- Organisateur : Fédération Léo Lagrange Méditerranée perpignan
- Équipe d'encadrement :
 - Selon les effectifs, 3 à 6 animateurs sont nécessaires. Cet accueil est habilité par la SDJES, nous respectons la législation d'encadrement en vigueur qui est 1 animateur pour 12 enfants d'âge élémentaire présents sur la structure.
 - Qualification des animateurs, les qualifications minimums à avoir : l'équipe doit être composée à 50 % de salariés titulaires du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA), pour les 50 % restant un minimum de la moitié doit être constitué d'animateurs BAFA en cours, l'autre moitié d'animateurs non qualifiés.

- Constitution de l'équipe ALSH Bas Vernet :
 - 1 directrice titulaire du BEPJEPS loisirs tout public,
 - 3 animatrices permanentes, intervenant sur l'ALAE Pont Neuf et sur l'ALSH du Bas Vernet, titulaires du BAFA, un à deux animateurs supplémentaires recrutés en contrat d'engagement éducatif (CEE).
- Les modalités d'inscriptions :
 - Inscription administrative : compléter la fiche sanitaire et fournir les copies de tous les justificatifs ou documents = inscription à renouveler chaque début d'année scolaire.
 - Avant chaque nouveau cycle, il est nécessaire d'effectuer la réservation et de procéder au règlement du montant dû – auprès de la directrice. Moyens de paiement acceptés : chèques, espèces, CESU et ANCV (date de validité en cours).
 - Elles se font auprès de la directrice de la structure, les jours des permanences.
 - Les permanences sont organisées les lundis, mardis et mercredis après-midi.
- Tarifs :
 - Les familles bénéficient de formules « journée » ou « demi-journée », avec ou sans repas à l'unité ou de « forfaits » sur les mercredis si elles réservent le cycle complet.
 - La tarification s'applique en fonction du QF CAF ou MSA de chaque famille d'après la grille des tarifs fixés communiquée par la Ville. Elle est actualisée à chaque rentrée scolaire.
 - Les factures et devis sont fournis sur demande.
- Les horaires :
 - De 7h45 à 9h00 : Temps d'accueil du matin.
 - De 11h30 à 12h00 : Temps du départ échelonné du midi, il est proposé aux parents dont les enfants ne mangent pas à la cantine. Pour ceux qui ont l'autorisation de partir seuls le départ est à 12h00.
 - De 13h30 à 14h00 : Temps d'accueil de l'après-midi.
 - 17h00 et 18h15 : Temps de départ du soir, les enfants qui partent seuls attendront l'heure indiquée par les parents sur la fiche de renseignements pour quitter l'ALSH.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

En ALSH extrascolaire, petites et grandes vacances : l'inscription est ouverte à toutes les familles sans condition de domiciliation. En grande majorité, le public accueilli est issu du quartier du Bas Vernet, il n'en reste pas moins ouvert à tous les enfants de la ville de Perpignan et ses alentours (extra-muros).

Caractéristiques par tranche d'âge

Caractéristiques par tranche d'âge de l'accueil de loisirs du Bas Vernet : enfants de 6 à 12 ans

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
De fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d' « autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé/	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité/ de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p> <p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes - Milieu riche en secteur, en bruits naturels - Possibilité de silence - Aménagement permettant de se reposer - Rythme d'activité le plus individualisé possible - Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

✚ Les enfants :

- ✓ Les moyens mis en place afin de communiquer et d'orienter vers l'accueil de loisirs : Une équipe permanente : L'équipe d'encadrement composée de la directrice et de 2 animatrices est positionnée sur les accueils de loisirs Bas Vernet en ALSH péri et extrascolaire et en ALAE de l'école élémentaire Pont Neuf ; ceci permet d'orienter ces différents publics, enfants et familles, de les informer et de les accompagner vers l'accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires.
- ✓ Un travail de collaboration, d'échange et de partenariat entre les directrices des ALAE Pont Neuf et Victor Duruy permet d'orienter les familles vers ALP par exemple par la mise en place de projets d'activités en commun durant les temps méridiens des deux ALAE à l'ALP. Ainsi, faire connaître ou redécouvrir la structure d'accueil de loisirs à ces enfants.
- ✓ Autres moyens de sensibilisation : distribuer les programmes d'activités aux deux ALAE et solliciter directement les parents en les orientant et les informant des modalités d'inscription et des tarifications.

✚ Les coopérations :

- ✓ Les animateurs / animatrices et la directrice des ALAE et accueil de loisirs maternel Duruy travaillent en collaboration avec nos accueils de loisirs dans le cadre de notre projet « passerelle » l'objectif étant de permettre une transition et passage des grands maternels vers l'ALP, ce même travail est fait avec l'école maternelle Pont Neuf.
- ✓ Les enfants et les familles identifient l'équipe du primaire et considèrent ces accueils de loisirs Maternel et Primaire comme un ensemble d'organisation unique. Nous mettons en œuvre une cohérence de fonctionnement et des projets communs encourageant les rencontres : prise des repas en cantine dans les locaux de l'école Duruy, organisation de sorties en commun les mardis et jeudis, projet Rollers, projet jardin communal...
- ✓ Regrouper les inscriptions : Les familles qui ont des enfants inscrits dans les deux accueils de loisirs sont suivies (pour les inscriptions, réservations et règlements) par une seule directrice.

✚ Les groupes d'enfants :

Les enfants sont répartis en trois groupes par tranche d'âge :

- **Les Cadets de 6 à 7 ans,**
- **Les Genius de 8 à 9 ans,**
- **Les Magnums de 9 à 12 ans.**

Dans son quotidien : le public fréquente beaucoup les espaces jeux extérieurs avec balançoires, l'espace avec la pyramide et les city stades. Certains enfants pratiquent le football au club du Bas Vernet, d'autres la boxe sur l'avenue Torcatis (majoritairement les garçons).

Type d'accueil	Effectif type accueil du mercredi		6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL en moyenne
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Péri-scolaire Mercredis	Mercredis	Matin	18/20	10/14	8/12	41
		Repas	17	10	12	39
		Après-midi	20/24	11/17	10/13	48

L'ALSH enregistre une hausse des effectifs généralement après les vacances d'Automne. Les enfants inscrits sont issus à 75% des groupes scolaires du Bas Vernet : Victor Duruy qui présente la plus forte proportion avec en moyenne 50% du public accueilli, avec pour Pont Neuf avec une part de 25%.

Les 25% restants sont issus des groupes scolaires élémentaires du quartier Nord : Emile Roudayre, Georges D'agneaux, Jean Jaurès, Pasteur Lamartine, Victor Hugo, Hélène Boucher. Il y a une grande différence entre les inscriptions du matin et celles de l'après-midi. Le matin le nombre d'inscrits est moins élevé, pour encourager les inscriptions sur ces temps, nous proposons des activités supplémentaires comme par exemple l'activité piscine sur certains matins, par petits groupes.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'enfant acteur :**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur. rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **La place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH. »

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développée sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021

Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant.

- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active.
- Développer les complémentarités éducatives.

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. » Projet droits des enfants, projet patrimoine de perpignan. Projet échec.

Les objectifs généraux, spécifiques et opérationnels du projet pédagogique :

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Développer l'éducation à la citoyenneté	Lutter contre les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> – Organiser des activités, temps et espaces d'expression permettant les échanges et la communication. – Sensibiliser aux discriminations en intégrant dans les règles de vie la notion de respect de chacun et en encourageant un climat de confiance permettant à tous d'avoir sa place dans le groupe. – Développer des partenariats et intervenants avec des associations traitant du handicap. – Prendre en compte les difficultés liées au handicap de l'enfant ou de l'adulte et l'intégrer au fonctionnement, aménagement de l'espace, protocole d'accueil... – Egalité entre les filles et les garçons.
	Accompagner l'enfant vers la construction de sa citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place un fonctionnement commun et cohérent entre les différents accueils de loisirs (ALSH Duruy et Bas Vernet) – Encourager chaque enfant à participer et prendre en compte son avis – Mettre en place des outils encourageant la participation de l'enfant – Organiser des jeux et activités collectifs permettant de démontrer l'importance du respect des règles pour leurs bons déroulements
	Perpignan est Ville Amie des Enfants	<ul style="list-style-type: none"> – Participation au projet « les droits de l'enfant »
Favoriser l'accès à la culture	Faire découvrir aux enfants différents aspects culturels	<ul style="list-style-type: none"> – Participer aux spectacles, concerts, films à l'affiche ainsi qu'aux visites guidées organisées par la ville de Perpignan – Participer au projet de la découverte du patrimoine de notre cité. – Mettre en place des projets avec la médiathèque de perpignan, ET LA BIBLIOTHEQUE de Duruy, participer aux animations, aux débats, et prendre le temps de découvrir l'univers du livre. – Emménager un espace bibliothèque à l'accueil de loisirs accessible par tous les enfants des différents accueils.
Permettre l'éducation au Développement durable	Education à la consommation responsable	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibilisation au non gaspillage – Découverte et rencontres avec les producteurs locaux – Apprendre et mettre en place des outils permettant de favoriser le non-gaspillage en cantine – Mettre en place des projets de jardinage en partenariat avec l'ALM Duruy, exemple : la parcelle communale. – Organiser des rencontres entre les Cadets de l'ALP Bas Vernet et les grands de l'ALM Duruy, pour la construction de mobilier de jardin avec des matériaux de récupération
	Favoriser les gestes écologiques	<ul style="list-style-type: none"> – Donner une dimension complémentaire au projet jardinage en faisant participer les familles aux diverses étapes du projet – Mettre en place le tri sélectif sur les accueils de loisirs – Encourager l'utilisation des moyens naturels pour se déplacer : projet Rollers

Développer l'autonomie	Rendre l'enfant responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des activités en lien avec la prise de décision des enfants - Donner des responsabilités et encourager la prise d'initiative - Impliquer les enfants dans l'élaboration des programmes d'activités - Encourager et mettre en place des projets d'enfants
	Permettre le libre choix	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps libres pour les enfants - Prendre en compte les choix des enfants - Permettre une gestion qui tend vers une autonomie du groupe des grands
Développer la motricité	Encourager le développement de la coordination motrice de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des activités physiques et laborieuses en prenant en compte les capacités individuelles de chaque enfant - Développer la dextérité et la précision de l'enfant
	Participer aux mini stages sportifs	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les activités culturelles, physiques et sportives proposées par la ville de Perpignan
Parentalité	Initier des projets en partenariat avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Projet jardinage - Organisation d'évènements en partenariat avec les familles : kermesses, sorties... - Organiser un espace de partage et d'échange avec les familles - Mettre à disposition un outil de communication avec les familles : KIDIZZ

Les projets d'activité / d'animation de l'ALP Bas Vernet :

Les projets d'activités ou d'animation sont proposés par les animateurs, ils peuvent être individuels ou par groupe, annuel ou par période. Les projets d'activités ou d'animation doivent répondre à un objectif général du projet pédagogique, l'animateur peut mener des projets d'activités d'enfants. La mise en forme, la recherche et l'écriture des projets sont réalisées durant les réunions de préparation les mardis de 14h30 à 16h00.

Les projets d'activités / animation détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Après l'écriture et la mise en place des projets un bilan permet de faire une évaluation des objectifs à atteindre.

Présentation des projets d'animation / d'activité :

Cette année, l'équipe d'animateurs a élaboré un programme riche et diversifié pour offrir aux enfants une expérience ludique, éducative et créative tout au long de l'année. Les projets d'animation sont conçus pour répondre aux besoins et aux envies des enfants, tout en leur permettant de s'épanouir pleinement dans un cadre sécurisé et bienveillant. Présentation des principaux projets :

- **Projet "Sport et Bien-être" :** À travers des activités sportives variées sports collectifs, jeux, parcours, ce projet développe la motricité et favorise l'esprit d'équipe et le dépassement de soi :
Projet d'animation : Activités sportives, jeux,
Projet sportif : Rollers.

- **Projet "Ecocitoyenneté"** : Les enfants pourront participer à des expériences amusantes et éducatives. L'objectif est de stimuler leur curiosité et de leur permettre de mieux comprendre le monde qui les entoure. Il vise à sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux tout en leur permettant de découvrir la biodiversité de manière ludique :
Projet d'animation : Recyclage de l'eau à la cantine
Projet "Jardinage" : Projet Jardin pédagogique en jardinières
- **Projet "Solidarité et Citoyenneté"** : À travers des actions solidaires et des jeux de rôle, ce projet permet aux enfants de réfléchir à la notion de citoyenneté, de solidarité et d'entraide. L'objectif est de renforcer le vivre ensemble et de les sensibiliser à l'importance de la bienveillance et du respect des autres. Ceci passe par la réalisation de Projets d'Arts et de Créations : Un voyage dans l'univers artistique où les enfants pourront exprimer leur créativité. Des représentations / expositions ponctueront ce projet afin de valoriser leurs créations.
Projet d'animation : Lutte contre la discrimination à travers le théâtre
Projet d'animation : « Enfant anime »

Ces projets seront ponctués d'événements spéciaux, de sorties et de moments forts qui viendront enrichir l'expérience des enfants et favoriser leur apprentissage dans un cadre ludique et stimulant. Chaque enfant pourra ainsi trouver un projet qui l'inspire, tout en découvrant de nouvelles passions et en développant ses compétences.

➤ **Projet d'animation : Activités sportives, jeux :**

Ce projet met l'accent sur le développement moteur des enfants à travers des activités ludiques et variées, tout en valorisant l'importance de la coopération et du respect des règles collectives dans un environnement d'animation sportif.

Objectif général :

Favoriser le développement des capacités motrices globales des enfants à travers des jeux sportifs, des parcours et des activités physiques adaptées à leur âge et à leur niveau, dans un cadre ludique et sécurisé.

Objectifs spécifiques :

1. Améliorer la coordination, l'équilibre et la gestion de l'espace chez les enfants.
2. Encourager la socialisation et l'esprit d'équipe à travers des activités collaboratives et compétitives.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Améliorer la coordination, l'équilibre et la gestion de l'espace

- Organiser des parcours moteurs avec différents obstacles (cerceaux, plots, poutres, etc.) pour travailler l'équilibre et la gestion des déplacements.
- Proposer des jeux de ballon adaptés (passes, dribbles, tirs) pour améliorer la coordination œil-main et œil-pied.
- Créer des activités d'expression corporelle pour apprendre à mieux utiliser son corps dans l'espace (danse, mime).

Objectif spécifique 2 : Encourager la socialisation et l'esprit d'équipe

- Mettre en place des relais en équipes pour favoriser la coopération et le respect des règles communes.
- Organiser des jeux de coopération (par exemple, course à trois pieds, parachute collectif) qui demandent une synchronisation et un travail collectif.
- Utiliser des jeux compétitifs non axés sur la performance individuelle, mais plutôt sur le plaisir de participer et de réussir ensemble (par exemple, chasse au trésor sportive, jeux de tag).

Déroulement des activités :

- activités 1:

- Présentation des activités sportives et des règles de sécurité.
- Mise en place d'un parcours moteur simple avec des obstacles de base (sauts, contournements, franchissements).
- Jeux de ballon en duo pour développer la coordination.

- activités 2 :

- Parcours moteur évolué avec des défis d'équilibre plus complexes (poutre, parcours en zigzag).
- Relais en équipe pour travailler la coopération.
- Jeux de coopération (ex. course à trois pieds).

- activités 3 :

- Jeux de poursuite (ex. jeu du chat) pour améliorer les réflexes et la réactivité.
- Parcours libres où les enfants doivent construire leur propre parcours en petits groupes.
- Grand jeu de clôture : chasse au trésor sportive avec plusieurs épreuves physiques et de coopération.

Évaluation :

Évaluation individuelle :

- Observation de l'évolution des capacités motrices de chaque enfant à travers les parcours et les jeux proposés (coordination, équilibre, gestion des mouvements).
- Évaluation des progrès personnels en termes de participation et d'implication dans les jeux.

Évaluation collective :

- Observer la dynamique de groupe et la capacité à travailler en équipe lors des relais et jeux collectifs.
- Évaluation de l'esprit d'équipe et du respect des règles, de la coopération et de l'entraide.

Résultats attendus :

- Amélioration notable des capacités motrices et physiques chez les enfants.
- Développement de la coordination, de l'équilibre et de la gestion de l'espace à travers des activités sportives adaptées.
- Renforcement des compétences sociales telles que la coopération et le respect des autres à travers des jeux collectifs.

➤ **Projet d'animation : Lutte contre la discrimination à travers le théâtre**

Ce projet vise à combattre les stéréotypes et sensibiliser aux valeurs de respect tout en offrant aux enfants un espace pour s'exprimer de manière créative à travers le théâtre. Le jeu théâtral permet de vivre et de comprendre des situations complexes, tout en développant la confiance en soi et la communication avec les autres.

Objectif général :

Sensibiliser les enfants aux questions de discrimination et de respect des différences à travers l'expression théâtrale, tout en leur permettant de développer des compétences en communication et en confiance en soi.

Objectifs spécifiques :

1. Sensibiliser les enfants aux différentes formes de discrimination (racisme, sexisme, exclusion, etc.) et aux valeurs de respect et de tolérance.
2. Développer l'expression personnelle et collective des enfants à travers le jeu théâtral, en les encourageant à exprimer leurs émotions et à interagir avec les autres.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Sensibiliser aux formes de discrimination et aux valeurs de respect

- Organiser des discussions en groupe sur les différentes formes de discrimination.
- Projeter des scénarios du quotidien où les enfants identifient des situations discriminatoires.
- Créer des scènes où les enfants jouent des rôles illustrant des situations de discrimination et de respect, puis échanger sur les ressentis.

Objectif spécifique 2 : Développer l'expression personnelle et collective à travers le théâtre

- Apprendre aux enfants les techniques de base du théâtre : expression corporelle, voix, gestion des émotions.
- Mettre en place des improvisations autour de thèmes comme l'amitié, l'égalité, le respect des différences.
- Créer de petites saynètes où les enfants doivent travailler en groupe pour écrire, mettre en scène et jouer des situations liées à la discrimination ou à l'acceptation des autres.
- Organiser une représentation finale pour présenter leurs saynètes aux autres groupes ou aux parents, valorisant leur travail autour de la lutte contre la discrimination.

Déroulement des activités :

- Activité 1 : Introduction aux concepts de discrimination, échanges en groupe et mise en place de petits exercices théâtraux (improvisations, jeux de rôles).
- Activité 2 : Atelier d'écriture collective de scènes autour de la discrimination et des valeurs de tolérance. Répétition des scènes en petit groupe.
- Activité 3 : Finalisation des scènes, répétitions générales et représentation des saynètes devant le groupe.

Évaluation :

Évaluation individuelle :

- Observer la participation et l'engagement des enfants lors des discussions et des ateliers de théâtre, notamment leur capacité à exprimer leurs émotions et à jouer des rôles de manière authentique.

Évaluation collective :

- Observer la collaboration entre les enfants lors de la création des scènes, la capacité à travailler ensemble et à construire un discours commun sur les thèmes de la discrimination et du respect.

Auto-évaluation des enfants :

- À la fin du projet, proposé aux enfants de parler de ce qu'ils ont appris sur la discrimination, ainsi que sur leur propre évolution dans le travail d'équipe et l'expression théâtrale.

Résultats attendus :

- Une meilleure compréhension des différentes formes de discrimination.
- Le développement de l'empathie et de la tolérance chez les enfants.
- Une amélioration des compétences sociales (écoute, coopération) et théâtrales (expression, improvisation).

➤ **Projet sportif « Rollers » :**

Ce projet s'étend sur toute l'année scolaire, avec une progression en termes de difficulté des parcours et des compétences acquises, permettant ainsi un accompagnement régulier et structuré. Il vise à combiner l'apprentissage technique des rollers avec des moments ludiques et des activités collaboratives, afin de développer chez les enfants à la fois des compétences sportives et des compétences sociales.

Objectif général :

Développer la motricité et les compétences physiques des enfants à travers la pratique régulière du roller dans un cadre ludique et sécurisé.

Objectifs spécifiques :

1. Développer les compétences physiques et la coordination des enfants à travers l'apprentissage des techniques de base du roller.
2. Encourager l'esprit d'équipe et la coopération entre les enfants lors de jeux et d'exercices collectifs en roller.
3. Améliorer l'équilibre et la coordination des enfants.
4. Encourager la persévérance et la confiance en soi à travers l'apprentissage progressif.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Développer les compétences physiques et la coordination des enfants

- Apprendre à enfiler correctement les protections et les rollers. Maîtriser la posture de base pour une meilleure stabilité. Apprendre à se déplacer en rollers : avancer, s'arrêter, tourner. Initiation aux mouvements de freinage et aux changements de direction en douceur.

Objectif spécifique 2 : Encourager l'esprit d'équipe et la coopération.

- Organiser des parcours en duo ou en groupe pour favoriser l'entraide. Mettre en place des jeux collectifs (relai, tag en rollers) pour développer la solidarité. Créer des challenges en équipe pour atteindre des objectifs communs (ex. course par équipe avec passage de relais).

Objectif spécifique 3 : Améliorer l'équilibre et la coordination :

- Apprendre à se tenir debout en roller sans assistance. Réaliser un parcours simple en ligne droite, en slalom ou avec des petits obstacles. Contrôler sa vitesse et son freinage de manière autonome.

Objectif spécifique 4 : Encourager la persévérance et la confiance en soi.

- Réaliser un parcours plus complexe incluant des virages, des montées et des descentes. Encourager chaque enfant à essayer un niveau de difficulté supérieur en fonction de ses capacités. Apprendre à se relever seul après une chute et reprendre confiance.

Activités proposées :

- Activité 1 : Initiation au matériel, présentation des règles de sécurité, exercices d'équilibre et premiers déplacements.
- Activité 2 : Apprentissage des techniques de freinage et de virage, parcours simple en rollers. Atelier "Freinage et sécurité". Apprendre à freiner efficacement et à respecter les règles de sécurité. Mise en place de Séances dédiées aux techniques de freinage et aux règles de sécurité (en groupe).

-Différents parcours à proposer selon le niveau des enfants et le groupe :

Parcours d'initiation : Objectif : Initier les enfants à la pratique du roller en milieu sécurisé.

Activité : Parcours simple en ligne droite avec accompagnement des animateurs.

Matériel : Casques, genouillères, coudières, protections poignets, rollers.

Évaluation : Observation des progrès en termes d'équilibre et de déplacement.

Parcours de slalom : Objectif : Améliorer l'agilité et la coordination dans les mouvements.

Activité : Slalom entre des cônes espacés de 1,5 mètre, d'abord assisté, puis en autonomie.

Matériel : Cônes, rollers, protections complètes.

Évaluation : Capacité à franchir le parcours sans chuter.

Parcours avec obstacles : Objectif : Développer la maîtrise de la vitesse et du freinage.

Activité : Parcours avec obstacles de différentes hauteurs (barres à franchir ou contourner).

Matériel : Barres d'obstacles, rollers, protections.

Évaluation : Réalisation du parcours sans incident.

Parcours en milieu extérieur : Apprendre à gérer un environnement réel et changeant. Parcours en plein air (sur une piste sécurisée) incluant montées, descentes et virages.

Matériel : Rollers, protections complètes, accompagnement.

Évaluation : Capacité à se déplacer en toute sécurité dans un environnement extérieur.

Évaluations : Durant la mise en place de ce projet annuel et selon les objectifs à atteindre, différentes évaluations seront proposées :

- Observation des techniques de freinage mises en pratique par les enfants.
- Jeux collectifs en rollers (relai, parcours), évaluation des progrès individuels et en équipe.
- Évaluation individuelle : Observation des compétences motrices acquises (équilibre, déplacement, freinage) par les animateurs au fil des séances.
- Évaluation collective : Mesurer l'esprit d'équipe à travers les performances collectives lors des jeux et des challenges. Les animateurs peuvent noter la coopération et l'entraide entre les enfants.
- Auto-évaluation des enfants : À la fin du projet, les enfants peuvent exprimer leurs ressentis, ce qu'ils ont appris et ce qu'ils ont apprécié dans l'activité roller. Ils peuvent aussi discuter des compétences qu'ils estiment avoir développées.
- Évaluation formative : Observation régulière des compétences motrices développées par les enfants au fil des séances (équilibre, coordination, agilité, vitesse, freinage).
- Évaluation sommative : Organisation de petits défis ou compétitions amicales en fin de chaque trimestre pour évaluer les progrès de chaque enfant dans les différentes compétences acquises.
- Retour des enfants et des parents : Discussions régulières avec les enfants pour évaluer leur satisfaction et leurs sentiments de progression. Recueil de l'avis des parents sur l'évolution des compétences motrices et comportementales de leur enfant.

➤ Projet Jardin pédagogique en jardinières :

Ce projet permet d'allier éducation environnementale et coopération entre les enfants, tout en leur offrant une expérience concrète de jardinage et de développement durable à travers une activité pratique et ludique.

Objectif général :

Sensibiliser les enfants à l'environnement et au développement durable en créant un jardin pédagogique dans des jardinières, tout en favorisant leur coopération et leur apprentissage des cycles de la nature.

Objectifs spécifiques :

1. Apprendre aux enfants les bases du jardinage et les notions de croissance des plantes, du sol et de l'écosystème.
2. Favoriser la collaboration entre les enfants de l'ALAE et ceux de l'école autour d'un projet commun, en valorisant le travail d'équipe et le respect de l'environnement.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Apprendre les bases du jardinage et les cycles de la nature

- Enseigner aux enfants les étapes de la plantation : préparation du sol, semis, arrosage et entretien.
- Expliquer les cycles de vie des plantes, du semis à la récolte, en suivant leur évolution dans les jardinières.
- Sensibiliser aux différents types de plantes : plantes aromatiques, fleurs, légumes, etc.

Objectif spécifique 2 : Favoriser la collaboration et le travail d'équipe

- Répartir les enfants en petits groupes responsables de différentes jardinières, pour encourager l'entraide et la coopération.
- Organiser des séances de suivi hebdomadaire avec les enfants de l'ALAE et la classe de l'école pour travailler ensemble sur le projet.
- Créer un planning partagé pour répartir les tâches : arrosage, observation de la croissance, nettoyage des jardinières, etc.

Activités proposées :

1. *Préparation du jardin :*
 - Atelier de construction ou d'aménagement des jardinières avec les enfants (peinture et décoration des bacs).
 - Explication du choix des plantes à cultiver (plantes aromatiques, fleurs, légumes).
 - Atelier de préparation du sol (ajout de terreau, compost, etc.).
2. *Plantation :*
 - Séance d'initiation à la plantation (sélection des graines ou des jeunes plants, techniques de semis).
- Marquage des plantations avec des étiquettes décorées par les enfants.
3. *Suivi et entretien :*
 - Activité d'observation des plantes (croissance, changement des saisons).
 - Tâches d'entretien hebdomadaires : arrosage, désherbage, ajout de compost.
 - Atelier de création d'un journal de jardinage pour noter les observations des enfants.
4. *Éducation à l'environnement :*
 - Interventions d'experts (jardiniers, animateurs spécialisés) pour expliquer le rôle des insectes dans le jardin, l'importance de la biodiversité et des méthodes de jardinage écologique (sans produits chimiques).
 - Création de mini-enseignes sur l'écosystème du jardin, à afficher près des jardinières.
5. *Récolte et clôture du projet :*
 - Récolte des plantes cultivées (si possible) et partage des récoltes avec les enfants.
 - Organisation d'une petite fête du jardin pour célébrer le travail des enfants, avec présentation du projet aux parents et à la communauté scolaire.

Évaluation :

- Évaluation individuelle : Observer l'implication des enfants dans les différentes étapes du projet (préparation, plantation, entretien) et leur progression dans la compréhension des notions environnementales.
- Auto-évaluation des enfants : Inviter les enfants à exprimer leurs sentiments sur le projet et sur ce qu'ils ont appris concernant le jardinage, les plantes et l'environnement.

Résultats attendus :

- Les enfants auront acquis des compétences de base en jardinage et une meilleure compréhension de l'écosystème et des plantes.
- Favorisant un travail collectif autour d'un projet environnemental.
- Une sensibilisation accrue au respect de l'environnement et aux pratiques durables sera observée.

➤ Projet d'animation : Recyclage de l'eau à la cantine

Ce projet met en lumière l'importance de l'eau et l'écocitoyenneté, tout en impliquant les enfants dans des actions concrètes telles que la récupération de l'eau et le jardinage. Il permet également de relier des moments du quotidien, comme le repas à la cantine, à des gestes éco responsables.

Objectif général :

Sensibiliser les enfants à l'importance de la gestion de l'eau et à l'écocitoyenneté en réutilisant l'eau non consommée lors des repas pour des activités pratiques liées au jardinage.

Objectifs spécifiques :

1. Apprendre aux enfants à réduire le gaspillage d'eau et à valoriser cette ressource à travers des actions concrètes et écologiques.
2. Impliquer les enfants dans un projet collectif en lien avec l'environnement et l'écosystème de leur espace de vie quotidien (cantine, jardin).

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Réduire le gaspillage d'eau

- Installer des carafes sur chaque table de la cantine pour que les enfants servent leur propre eau.
- À la fin de chaque repas, sensibiliser les enfants à la récupération de l'eau dans les carafes.
- Mettre en place un système de collecte où les enfants versent eux-mêmes l'eau non bue dans des seaux ou récipients spécifiques.

Objectif spécifique 2 : Utiliser l'eau récupérée pour le jardinage

- Utiliser l'eau collectée pour arroser les plantations du projet jardinage de l'accueil de loisirs.
- Intégrer les enfants dans la gestion de l'arrosage, en leur expliquant les bienfaits de l'eau pour les plantes et l'importance de l'écosystème.
- Associer cette activité à une discussion sur le cycle de l'eau et l'importance de préserver cette ressource naturelle.

Déroulement des activités :

- Activité 1 : Sensibilisation au gaspillage de l'eau, animation d'une discussion sur la consommation d'eau dans le monde, l'importance de ne pas gaspiller et l'impact du gaspillage sur l'environnement. Mise en place du système de récupération d'eau à la cantine.
- Activité 2 : Atelier de récupération et d'utilisation de l'eau. Explication et démonstration du cycle de l'eau et de l'importance de la gestion des ressources naturelles. Collecte de l'eau non consommée par les enfants à la fin du repas et explication de son usage pour les plantations.
- Activité 3 : Application au jardinage. Utilisation de l'eau collectée pour arroser les plantations dans le cadre du projet de jardinage. Participation active des enfants dans le processus d'arrosage et discussion sur l'impact de l'eau sur la croissance des plantes.

Évaluation :

- Évaluation individuelle : Observer la participation et l'engagement des enfants à travers leur contribution à la récupération d'eau et leur implication dans l'arrosage des plantes.
- Évaluation collective : Mesurer l'efficacité du système de récupération d'eau et la compréhension collective des enfants de l'importance de cette démarche.
- Auto-évaluation des enfants : Encourager les enfants à partager ce qu'ils ont appris sur l'eau et comment ils peuvent appliquer ces pratiques écologiques dans leur vie quotidienne.

Résultats attendus :

- Une sensibilisation accrue à la gestion de l'eau et à l'importance de ne pas gaspiller cette ressource.
- Une implication active des enfants dans un projet écologique concret.
- Une prise de conscience collective de l'impact de petites actions écologiques sur l'environnement.

➤ Projet d'animation : «Enfant anime »

Ce projet permet de valoriser la créativité et l'autonomie des enfants tout en les impliquant activement dans la gestion et l'animation de leurs propres activités, ce qui développe des compétences sociales et d'organisations importantes.

Objectif général :

Favoriser l'autonomie, la créativité et la prise de responsabilité des enfants en leur permettant d'organiser et d'animer eux-mêmes des jeux et des activités chaque vendredi.

Objectifs spécifiques :

1. Encourager l'expression des idées et des talents des enfants en les impliquant activement dans l'organisation et l'animation des activités.
2. Développer la collaboration et la cohésion de groupe à travers des projets animés par les enfants eux-mêmes, tout en renforçant la confiance en soi.
3. Encourager les enfants à développer des compétences en communication et en coopération en les impliquant dans l'organisation et l'animation d'activités.
4. Créer un espace où les enfants peuvent exprimer leurs idées, développer leur créativité et se sentir valorisés en tant qu'acteurs de leur propre loisir.

Objectifs opérationnels :

- Objectif spécifique 1 : Expression des idées et des talents. Organiser une réunion hebdomadaire en début de semaine pour permettre aux enfants de proposer des jeux, activités ou animations à réaliser le vendredi. Guider les enfants dans la structuration de leur idée (choix du jeu ou de l'activité, matériel nécessaire, règles à expliquer). Faire participer à tour de rôle les enfants pour qu'ils prennent la responsabilité d'animer les jeux chaque vendredi.
- Objectif spécifique 2 : Collaboration et responsabilisation Encourager les enfants à travailler en petits groupes pour préparer et animer les activités de manière collaborative. Favoriser l'entraide entre les enfants pour s'assurer que chacun puisse s'exprimer et participer activement. Proposer un accompagnement de l'équipe d'animation pour aider les enfants à organiser et structurer leurs animations.
- Objectif spécifique 3 : Développer l'autonomie et la prise de décision des enfants Chaque semaine, les enfants choisissent à tour de rôle un responsable pour proposer un jeu ou une animation. Le rôle de l'enfant animateur est défini (préparer, expliquer et animer le jeu avec l'aide d'un animateur référent). Mettre en place des temps de réflexion collective pour permettre aux enfants de proposer des idées d'activités (jeux, animations, ateliers créatifs).
- Objectif spécifique 4 : Encourager la créativité et la participation active. Instaurer un temps dédié chaque vendredi où l'enfant animateur de la semaine met en place le jeu ou l'animation imaginée. Valoriser la diversité des jeux et des activités proposés en permettant aux enfants de s'inspirer des jeux traditionnels, d'activités sportives ou de jeux créatifs.

Permettre aux enfants d'évaluer ensemble l'activité proposée pour faire des retours constructifs et améliorer les futures animations.

Déroulement des activités :

- Lancement du projet "Enfant Animé" :
 - Explication du projet et de son fonctionnement aux enfants : chaque vendredi, un enfant devient "animateur du jour" et propose un jeu ou une activité pour le groupe le vendredi. Temps de brainstorming collectif pour permettre aux enfants de proposer des idées de jeux et d'activités à réaliser.
 - Les lundis : Réunion de lancement du projet de la semaine, proposition des idées de jeux ou d'activités que les enfants souhaitent animer le vendredi. Les enfants choisis préparent leur animation avec l'aide des animateurs (matériel, règles du jeu, déroulement de l'activité). Ils apprennent à expliquer les consignes et à se préparer pour leur rôle d'animateur.
- Mise en place des animations :
 - Chaque vendredi, l'enfant animateur présente l'activité qu'il a préparée avec l'aide d'un animateur référent. Les enfants animent leur jeu ou activité pour leurs camarades sous la supervision des animateurs. Les autres enfants participent activement à l'activité.
 - Temps d'échange à la fin de l'activité, chaque enfant s'exprime sur l'animation (ce qu'il a aimé, ce qu'il a appris) et discute des améliorations possibles.
 - Mise en place d'un calendrier pour organiser la rotation des enfants animateurs.

Évaluation :

Évaluation individuelle :

- Observer la capacité des enfants à proposer des idées et à les organiser de manière autonome.

Évaluation collective :

- Mesurer l'implication des enfants dans la coopération et l'entraide lors de la préparation et l'animation des activités.

Retour des enfants :

- À la fin de chaque activité, proposer un moment de feedback pour que les enfants puissent exprimer leurs ressentis (ce qui a bien fonctionné, ce qu'ils souhaitent améliorer).

Résultats attendus :

- Les enfants développent leur autonomie et leur sens de la responsabilité à travers la gestion de projets d'animation.
- Ils renforcent leur confiance en eux et leur capacité à s'exprimer devant un groupe.
- Une dynamique de groupe positive est renforcée par la participation et la valorisation de chaque enfant.

➤ [Projet d'animation : Développement de la motricité - Activités sportives, jeux :](#)

Objectif général :

Favoriser le développement des capacités motrices globales des enfants à travers des jeux sportifs, des parcours et des activités physiques adaptées à leur âge et à leur niveau, dans un cadre ludique et sécurisé.

Objectifs spécifiques :

1. Améliorer la coordination, l'équilibre et la gestion de l'espace chez les enfants.
2. Encourager la socialisation et l'esprit d'équipe à travers des activités collaboratives et compétitives.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Améliorer la coordination, l'équilibre et la gestion de l'espace

- Organiser des parcours moteurs avec différents obstacles (cerceaux, plots, poutres, etc.) pour travailler l'équilibre et la gestion des déplacements.
- Proposer des jeux de ballon adaptés (passes, dribbles, tirs) pour améliorer la coordination œil-main et œil-pied.
- Créer des activités d'expression corporelle pour apprendre à mieux utiliser son corps dans l'espace (danse, mime).

Objectif spécifique 2 : Encourager la socialisation et l'esprit d'équipe

- Mettre en place des relais en équipes pour favoriser la coopération et le respect des règles communes.
- Organiser des jeux de coopération (par exemple, course à trois pieds, parachute collectif) qui demandent une synchronisation et un travail collectif.
- Utiliser des jeux compétitifs non axés sur la performance individuelle, mais plutôt sur le plaisir de participer et de réussir ensemble (par exemple, chasse au trésor sportive, jeux de tag).

Déroulement des activités :

- **activités 1 :**
 - Présentation des activités sportives et des règles de sécurité.
 - Mise en place d'un parcours moteur simple avec des obstacles de base (sauts, contournements, franchissements).
 - Jeux de ballon en duo pour développer la coordination.
- **activités 2 :**
 - Parcours moteur évolué avec des défis d'équilibre plus complexes (poutre, parcours en zigzag).
 - Relais en équipe pour travailler la coopération.
 - Jeux de coopération (ex. course à trois pieds).
- **activités 3 :**
 - Jeux de poursuite et de tag (ex. jeu du chat) pour améliorer les réflexes et la réactivité.
 - Parcours libre où les enfants doivent construire leur propre parcours en petits groupes.
 - Grand jeu de clôture : chasse au trésor sportive avec plusieurs épreuves physiques et de coopération.

Évaluation :

Évaluation individuelle :

- Observation de l'évolution des capacités motrices de chaque enfant à travers les parcours et les jeux proposés (coordination, équilibre, gestion des mouvements).
- Évaluation des progrès personnels en termes de participation et d'implication dans les jeux.

Évaluation collective :

- Observer la dynamique de groupe et la capacité à travailler en équipe lors des relais et jeux collectifs.
- Évaluation de l'esprit d'équipe et du respect des règles, de la coopération et de l'entraide.

Résultats attendus :

- Amélioration notable des capacités motrices et physiques chez les enfants.
- Développement de la coordination, de l'équilibre et de la gestion de l'espace à travers des activités sportives adaptées.
- Renforcement des compétences sociales telles que la coopération et le respect des autres à travers des jeux collectifs.

➤ Projet d'animation : Participation au projet de la bibliothèque de Victor Duruy

Objectif général :

Encourager les enfants à développer un goût pour la lecture et la culture littéraire en participant à des activités créatives et pédagogiques en lien avec les livres, tout en favorisant leur expression personnelle et leur sens de la découverte.

Objectifs spécifiques :

1. Stimuler l'intérêt des enfants pour la lecture en leur proposant des activités variées autour des livres.
2. Développer la créativité et la capacité d'expression des enfants à travers des activités artistiques et ludiques en lien avec les livres lus.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Stimuler l'intérêt pour la lecture

- Organiser des séances de lecture interactive où les enfants découvrent des livres sélectionnés par la bibliothèque.
- Mettre en place des discussions en groupe pour échanger sur les histoires lues et les thèmes abordés.
- Créer un coin lecture aménagé dans la bibliothèque avec des affichages attractifs et des livres adaptés aux différents âges.

Objectif spécifique 2 : Développer la créativité et l'expression personnelle

- Réaliser des ateliers de création autour des livres : fabrication de marque-pages, réalisation de dessins inspirés des histoires, création de mini-livres.
- Organiser des jeux de rôle où les enfants interprètent des scènes de leurs livres préférés.
- Mettre en place des ateliers d'écriture où les enfants inventent leurs propres histoires et les partagent avec les autres.

Déroulement des activités :

- Séance 1 : Découverte des livres, séance de lecture interactive et discussion sur les livres lus. Introduction au projet et création d'un coin lecture.
- Séances 2 et 3 : Atelier créatif, réalisation de marque-pages et de dessins inspirés des livres. Création de mini-livres où les enfants écrivent et illustrent leurs propres histoires.
- Séances 4 et 5 : Jeux de rôle et partage, jeux de rôle basés sur les livres lus et présentation des mini-livres créés par les enfants.
- Fin du projet : Organisation d'une petite exposition ou d'une lecture devant les parents.

Évaluation :

Évaluation individuelle :

- Observer la participation des enfants aux activités, leur engagement lors des lectures et leur créativité dans les ateliers.

Évaluation collective :

- Mesurer la qualité des échanges en groupe lors des discussions sur les livres, l'interaction entre les enfants pendant les jeux de rôle et la coopération lors des ateliers créatifs.

Auto-évaluation des enfants :

- Demander aux enfants de partager leurs impressions sur les activités réalisées, ce qu'ils ont appris et ce qu'ils ont préféré.
- Encourager les enfants à exprimer leur ressenti sur les livres découverts et leur propre créativité.

Résultats attendus :

- Un intérêt accru pour la lecture et la découverte de nouveaux livres.
- Une amélioration de la créativité et de l'expression personnelle des enfants à travers des activités liées aux livres.
- Une expérience positive de partage et de collaboration autour des livres et de la culture littéraire.

Les méthodes pédagogiques :

La place des enfants, la participation active et la valorisation des enfants :

Notre posture est claire et fait directement le lien avec les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Cf. Projet éducatif Léo Lagrange : La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants ...). Nous sommes au carrefour des interrelations de tous les différents acteurs éducatifs de l'enfant parents et familles, enseignants, ATSEM, agent de cantine et d'entretien, responsable ville éducatif et restauration, et sommes « un » interlocuteur privilégié du public. A l'écoute et facilitateur, nous nous devons de faire le lien avec ces différentes personnes pour une prise en compte globale de l'individu, une meilleure connaissance et un suivi de qualité de l'enfant.

Dans le cadre du projet pédagogique, nous avons choisi de nous appuyer sur la méthode développée par Medeci (1990), qui met en avant le concept de participation, intrinsèquement lié aux méthodes actives. Ce choix repose sur une loi fondamentale du développement de l'enfant : le besoin d'activité pour s'affirmer et construire son identité. En effet, la méthode Medeci souligne l'importance de placer l'enfant au cœur de son apprentissage, en le rendant acteur de ses expériences et en valorisant son engagement dans des actions concrètes. Cette approche permet de répondre à son besoin naturel d'exploration et de participation active. À travers les activités proposées dans ce projet pédagogique, l'enfant est encouragé à prendre des initiatives, à s'exprimer et à collaborer avec ses pairs, favorisant ainsi son développement global. La méthode active de Medeci permet également de développer l'autonomie, la confiance en soi et le sens des responsabilités chez l'enfant, en créant un cadre où il peut s'exprimer librement et contribuer à la dynamique de groupe. Ce processus éducatif non seulement enrichit l'expérience individuelle, mais encourage également la cohésion sociale et le respect des autres, des valeurs fondamentales pour un apprentissage citoyen et inclusif.

Ainsi, en intégrant cette approche participative dans notre projet pédagogique, nous visons à offrir aux enfants un environnement stimulant, où ils peuvent s'épanouir à travers des activités ludiques et formatrices, tout en satisfaisant leur besoin d'agir et de s'affirmer dans un cadre bienveillant et structuré.

Autre orientation pédagogique, La méthode Montessori, fondée par Maria Montessori, est renommée pour son approche éducative centrée sur l'enfant et l'aménagement de l'espace d'apprentissage. Elle valorise la création d'environnements soigneusement conçus pour favoriser l'autonomie, la concentration et l'apprentissage actif. Le mobilier Montessori, spécifiquement conçu à taille d'enfant, permet une utilisation indépendante et encourage le respect de l'ordre et de l'organisation. Les espaces sont aménagés pour être accessibles, attractifs et fonctionnels, offrant des activités et des matériaux adaptés aux besoins et aux intérêts des enfants. Cette méthode favorise un cadre d'apprentissage où les enfants peuvent explorer librement, manipuler les matériaux et développer des compétences à leur propre rythme, tout en étant guidés par des principes d'ordre, de choix et de responsabilité. Ainsi, le mobilier et les espaces selon Montessori ne sont pas de simples outils, mais des éléments essentiels qui soutiennent et enrichissent le développement cognitif, émotionnel et social des enfants.

L'élaboration des projets d'activités et d'animation :

Les projets d'activités ou d'animations :

Ils sont proposés par les animateurs, ils peuvent être individuels ou par groupe. Ils doivent répondre à un objectif général du projet pédagogique, l'animateur peut mener des projets d'activités d'enfants (projets d'enfants).

Un projet d'activité doit avoir minimum deux séances d'activité et maximum cinq, il peut être reconduit après évaluation et mise à jour de son suivi. Il est formulé par écrit sur une trame type où il faut compléter un tableau regroupant les différentes étapes de sa réalisation. L'équipe d'animation est accompagnée et formée à la notion et à la méthodologie de projet d'activités ou d'animation par la direction.

Chaque animateur met en place un projet sur un thème spécifique. Les trames sont distribuées trois semaines avant le début du séjour, l'écrit des projets est réalisé durant les réunions de préparation les lundis de 14h30 à 16h00. Le directeur coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.

Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Après l'écriture et la mise en place des projets un bilan permet de faire une évaluation des objectifs à atteindre. L'ensemble des projets sont conservés et mis à disposition à chaque réunion afin de permettre à l'équipe la continuité et la cohérence des projets proposés toute l'année.

L'évaluation du projet d'activité ou d'animation :

Chaque animateur doit développer ou mettre en place une méthode d'évaluation ; grilles, questions ou observations, en lien avec les objectifs à atteindre déclinés dans ses projets. C'est en réunion de préparation que les animateurs préparent les outils d'évaluations de chaque projet et de sa mise en place. Ces outils permettent au porteur du projet de se positionner par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé, d'évoluer, de progresser, et de mettre en place un suivi des objectifs à atteindre. Ces outils permettent au porteur du projet de se positionner par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé dans un premier temps, d'évoluer, de progresser, et de mettre en place un suivi des objectifs à atteindre dans un second temps.

Les projets d'enfants :

La participation des différents publics au sein de nos structures est une des priorités de Leo Lagrange. Dans notre travail pour développer cette démarche l'équipe sera formée et accompagnée par le directeur. Nous nous baserons sur l'échelle de participation des publics établie par le sociologue Sherry Arnstein en 1969 ; réadaptée au monde de l'animation et aux projets d'enfants par Roger Hart en 1992 (Annexe participation des publics) Les animatrices et animateurs seront donc formés à ce concept, la finalité étant de développer des actions, des outils, une posture et une démarche de façon à tendre vers le plus haut degré de participation des enfants. L'équipe d'animation sera le premier accompagnateur des projets et des idées des enfants. Il ne s'agit pas de se limiter à donner des responsabilités aux enfants, les impliquer dans l'élaboration des règles ou leur donner accès à d'avantage d'autonomie. L'idée est de permettre au public d'agir pour et dans son environnement direct, sa structure et plus tard la société ; de lui permettre de faire évoluer les choses, de remettre en question les fonctionnements et les cadres pour les améliorer, d'apporter de nouvelles idées d'activités et de formuler tout simplement leurs envies.

L'équipe est formée à la notion d'écoute active et de menée de temps de concertation et de débats. Dans sa pratique quotidienne elle doit être capable de repérer toutes demandes verbales ou non

verbales afin d'y répondre le plus favorablement possible. Dans l'optique de faciliter l'émergence et la prise en compte des regards et avis des enfants, des temps de parole par tranche d'âge sont mis en place tous les jours, matin et soir. Chaque animateur explique aux enfants le programme de la journée. L'enfant donnera son avis, il peut aussi proposer ou formuler de nouvelles envies. De façon quotidienne et après chaque journée, l'animateur et l'enfant font un retour, constructif (positif ou négatif) de la journée. Les remarques pertinentes doivent être prises en compte. L'animateur doit faire preuve de recul et de remise en question. Cette démarche est en constante évolution, car la posture professionnelle de l'adulte est primordiale à la réussite de cet accompagnement. La démarche se précisera durant des temps de formation et d'accompagnement mené par la directrice dans le but d'augmenter la participation des enfants et de mettre en place des outils favorisant cette démarche : Réalisation de projets initiés et menés par les enfants.

D'autres projets et outils seront renforcés. L'équipe proposera au groupe des 9-12 ans, un temps de parole afin de recueillir les propositions des enfants dans l'élaboration du programme et des sorties. Ils proposeront aussi des changements d'organisation de la journée et tout ce qui sera pertinent à l'amélioration de l'organisation. On peut trouver deux types de propositions :

Des propositions « réalisables », dans ce cas elles sont, dès le cycle suivant, proposées et intégrées au programme une fois celles-ci votées par les enfants à la majorité de mains levées. Des propositions « non réalisables », dans cet autre cas, l'équipe explique les raisons ne permettant pas leur réalisation. Une proposition alternative est proposée lorsque cela est possible.

Journée type :

- **7h 30- 7h45** : L'animateur, ou la directrice se charge de désactiver l'alarme, ouverture des locaux, préparation des salles, ouverture des fenêtres et volets, mise en route des radiateurs, préparation de l'outil informatique, préparation de la collation du matin.
- **7h45- 9h00** : Accueil du matin, les enfants et parents doivent sonner afin de signaler leur présence car la porte reste verrouillée de l'extérieur pour répondre au Plan Vigipirate « sécurité renforcée ».

L'accueil se fait à l'entrée. Nous accueillons les enfants et les familles de façon bienveillante, accueillir, c'est rassurer et faire du lien, nous récupérons toutes informations utiles au bon suivi de l'enfant. Les enfants doivent se diriger vers les points d'eau afin de laver leurs mains et poser leurs affaires sur les porte-manteaux nominatifs. Dans les salles des ateliers sont installés jeux, échecs et des coins lecture, dessins. Une musique douce ou d'ambiance apaisante accompagne les enfants.

- **8h00 - 9h00** : Arrivée progressive des trois animateurs (8h00, 8h30, 9h00), les groupes d'enfants se forment, dans chaque salle, les Cadets, les Genius, les Magnums. C'est un temps « libre et de détente » organisé en intérieur ou et en extérieur selon les conditions météo.

Les Magnums sont en autonomie, un volontaire se charge de réaliser l'appel des présents, le groupe s'organise ensemble et met en place des ateliers libres.

Les Genius et les Cadets participent aux ateliers préparés par les animateurs dans les salles. Les animateurs doivent jouer avec les enfants, ils doivent s'impliquer dans les ateliers tout en observant une surveillance du groupe. Une petite collation est proposée jusqu'à 8h20 pour ceux qui arrivent tôt le matin ou ceux qui auront oublié de prendre le petit déjeuner.

- **9h00 - 9h45** : chaque animateur se charge de son groupe, prise en main, appel des présents, les enfants sont comptés. Installation dans l'espace du temps de parole : présentation de la journée (sorties, activités, repas), rappel des règles de vie de chaque

groupe, ainsi que la thématique de la période. Chaque animateur met en avant son atelier de façon ludique et originale (déguisement, imaginaire, histoire, chant etc.) Passage aux toilettes.

- **9h45-11h30** : L'activité du matin est proposée aux groupes. Selon le groupe, l'animateur met en place son activité ou projet d'activité /d'animation. Les activités sont prévues en amont (voir programme établi en réunion). L'animateur veille à aménager l'espace et préparer son matériel avant le début de son activité (le matin ou en temps de réunion). Animations/Ateliers : L'activité est un puissant facteur de développement pour l'enfant. C'est par « l'agir » que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. L'équipe met en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins du public. L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadre de vie, outils et matériaux).

Les domaines d'activités :

- ✓ Le jeu sous toutes ses formes : sportif, d'équipe, de société, de fiction, de construction, symbolique, grands jeux. Parcours de motricité et sportifs en extérieurs.
 - ✓ Expression manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
 - ✓ Découverte (sorties, visite de musée, cinéma, théâtre, milieu urbain ou rural...
 - ✓ Développement durable, citoyenneté, initiation sportive, sciences, nature, culturel
 - ✓ La lecture, le conte
 - ✓ Activité sportive avec intervenant.
- **11h30-11h50** : temps libre intérieur ou/ et extérieur selon le choix des enfants et la météo.
 - **11h50-12H15** : passage aux sanitaires, lavage des mains puis, les enfants accompagnés des animateurs vont au réfectoire situé à l'ALM Duruy (300 m à pied). Les enfants sont comptés, l'équipe prend les listes d'enfants, les fiches sanitaires et les pharmacies. En sortie journée des pique-niques sont livrés pour l'occasion.
 - **12h15-12h30** : La directrice ou l'animateur, gère les départs échelonnés du midi puis rejoint le groupe au réfectoire.
 - **12h15-13h15** : Déjeuner, Les familles ont le choix entre un repas classique ou végétarien à indiquer à l'inscription. Les animateurs se placent chacun à une table de manière à avoir une vue d'ensemble sur la salle. Nous servons les enfants selon leur régime alimentaire, un chef de table est nommé. Nous incitons les enfants à goûter à tout sans les forcer. Nous utiliserons des méthodes non contraignantes pour sensibiliser au « tout goûter ». Lire le menu et expliquer la composition des différents plats.

Nous mettons en place un système de responsable de table, basé sur le volontariat. Le responsable de table veille au bon déroulement de la desserte et ramène les plats et couverts utilisés sur le chariot : sous le regard et le contrôle des équipes d'animation.

Fin du repas, les enfants empilent et rassemblent les couverts, assiettes, les responsables des tables les disposent sur la desserte. Dans le calme le groupe sort de la cantine et regagne l'ALP à pied.

- **13h15 -14h00** : Temps libre et calme, chaque groupe organise son temps calme. Les cadets écoutent de la musique calme, lisent, ils peuvent aussi ne rien faire. Ce temps permet de se détendre et de revenir à une position de réflexion, de détente faisant appel à

l'imaginaire et à l'évasion. Le groupe des Genius, profitent d'un temps calme et libre, coloriages, jeux de sociétés, relaxation, échanges entre enfants, ils sont organisés en petits ateliers de jeux. Les Magnums quant à eux sont en ateliers libres, ils se regroupent, discutent, partagent et gèrent leur temps calme en autonomie. Pendant ce temps les animateurs préparent le matériel pour la reprise des activités de l'après-midi.

- **13h30-14h00** : accueil échelonné, arrivée des enfants inscrits l'après-midi. Les parents sonnent, l'animateur en charge de l'accueil ouvre la porte et accueille l'enfant. Passage aux sanitaires, lavage des mains.
- **14h00-14h30** : Temps de parole : Prise en main du groupe, appel, échanges et concertation avec chaque enfant, rappel des règles de vie, présentation du programme de l'après-midi.
- **14h30-16h00** : Activités de l'après-midi, chaque animateur doit proposer son activité ou projet au groupe, des partenariats avec la ville de Perpignan nous font bénéficier d'activités proposées par des intervenants, **l'animateur est un acteur à part entière, il doit l'accompagner et participer à l'activité avec les enfants.**
- **16h00-16h30** : passage aux sanitaires, lavage des mains. Goûter. Un animateur responsable de la préparation du goûter le distribue à chaque groupe en s'assurant de réaliser le suivi du traçage des goûters consommés.
C'est un temps calme, les enfants participent à la distribution et l'organisation de ce temps. Le goûter peut être pris en grand groupe à l'occasion de rassemblement dans le cadre d'événements spécifiques (fêtes de fin de session, anniversaire, projet passerelle...)
- **16h30-17h00** : lavage des mains, temps libre, activité à la carte, jeux de société, lego, puzzles, jeux en extérieur. Le groupe des Magnums est davantage sollicité afin d'organiser lui-même son temps libre, faire, ne pas faire, rester à discuter entre eux, aller à l'extérieur, se poser ensemble ou seul.
- **17h 00- 18h15** : passage aux toilettes lavage des mains et retour de chaque groupe dans sa salle. Un animateur désigné par la directrice se détache pour organiser les départs des enfants. Il prépare ce temps en prenant auprès des collègues et en notant sur un cahier de suivi collectif toutes informations ou transmissions nécessaires à faire aux parents et aux familles, conflits, bobos etc. Il est positionné à l'entrée et se charge d'ouvrir la porte aux parents, d'appeler et accompagner l'enfant ; Il engage la communication avec le parent en faisant un retour sur la journée et s'assure que celui-ci n'ait rien oublié, veste, sacs.
Les comportements dangereux et sensibles doivent être signalés à la directrice qui se chargera de mettre en place des conditions de rencontre avec le parent favorable à une écoute, à un échange, dans le bureau, dans le calme, jamais devant les autres parents par exemple.
- **18h00-18h15** : Les animateurs se détachent au fur et à mesure que le nombre d'enfants diminue afin de réaliser les rangements.

LES MOYENS

Les moyens humains :

Le directeur : Rôle et fonctions

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Participer à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs.
- Concevoir et animer des projets d'activités de loisirs
- Développer des partenariats
- Animer la relation avec les familles et les enfants
- Assurer la gestion quotidienne du centre de loisirs (administrative et budgétaire, matérielle, inscriptions, encaissements ...)
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil
- Assurer la gestion des ressources humaines (recrutement, encadrement et formation des animateurs)
- Animer et encadrer des équipes et assurer la formation de l'équipe d'animation
- Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Le directeur est présent sur tous les temps du périscolaire, des permanences sont proposées à l'ALSH Bas Vernet en semaine de 14h00 à 16h00.

L'animateur : rôle et fonctions

- Il assure une mission socio-éducative dans le cadre du projet d'accueil de loisirs.
- Il est responsable de l'organisation, et de l'encadrement d'activités dont il a la charge en cohérence avec le projet de la structure.

L'ALSH BAS VERNET compte quatre à cinq animateurs, deux référents qui interviennent en temps périscolaire du midi et de l'étude du soir ainsi qu'en période de vacances et des mercredis ; deux à trois autres animateurs sont recrutés périodiquement en contrat d'engagement éducatif (CEE).

Les missions principales de l'animateur :

- Proposer un accueil de qualité pour les enfants et les parents et favoriser le « mieux » vivre ensemble
- Être en accord avec le projet pédagogique de sa structure
- Concevoir des projets d'animations ou d'activités, organiser et animer le programme d'activités (loisirs, soutien scolaire...)
- Il assure une mission socio-éducative dans le cadre du projet d'accueil de loisirs.
- Maintenir ou recréer les liens avec les familles et l'environnement social
- Sensibiliser et mobiliser les enfants et les partenaires sur le projet
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation des projets.
- Donner des repères spatio-temporels et humains aux enfants.
- Être à l'écoute, courtois, souriant, favoriser la communication durant les désaccords, être un médiateur et gérer les conflits.
- Notion d'exemplarité : Respecter les règles au même titre que l'enfant
- Expliquer toujours les raisons de ses décisions « pourquoi »
- Avoir un positionnement d'adulte responsable
- Proposer, apporter des solutions aux problématiques ciblées

- Ne pas se contredire devant les enfants
- Savoir se remettre en question
- Savoir apprécier les critiques constructives
- Respecter le devoir de réserve
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- Avoir un comportement, une tenue et un vocabulaire approprié
- Formuler des règles de sécurité non-négociables, rappeler et répéter ces règles
- Donner des consignes de sécurité lors des activités, jeux et sorties du centre
- Ne pas abuser de son autorité, ne pas crier sur un enfant.
- Ne pas déstabiliser l'enfant dans ses croyances
- Se former et « s'auto-former »
- Utiliser les théories de connaissance de l'enfant dans ses pratiques
- Être cohérent avec les pratiques de l'équipe.
- Ne pas utiliser son téléphone portable à des fins personnelles durant le temps de travail
- Respecter le droit à l'image des enfants et autorisations des responsables légaux,
- Ne pas publier des photos dans des sites personnels (Snapchat + Face book...).

L'équipe : Principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques :

- L'équipe : principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques
 - 2 animatrices, intervenant à l'ALAE Pont Neuf, ALSH Mercredis et vacances scolaires,
 - 1 à 2 postes d'animateurs en contrat d'engagement éducatif.
 - Le personnel technique : l'association « la Roseraie » se charge de l'entretien des locaux.

- La coordination Leo Lagrange :

L'organisateur en période de vacances est la fédération Léo Lagrange Méditerranée : nous contactons les coordinateurs de l'antenne 66 pour indiquer tout changement ou besoins, ils sont nos principaux interlocuteurs.

Le matériel :

Les animateurs disposent de matériel pédagogique et sportif stocké à l'ALSH Bas Vernet. Ils utilisent aussi des matériaux de récupération. Les règles d'utilisation sont déterminées lors de chaque réunion, chaque animateur doit ranger le matériel après utilisation.

Une fiche de commande de matériel est mise à disposition afin d'organiser les achats et les commandes qui peuvent être effectués via une liste de fournisseur sur Perpignan (Décathlon, Gifi, Auchan, Super U...) et un fournisseur spécifique par internet (LACOSTE).

Les espaces :

Espace utilisé par l'ALSH Bas Vernet :

Les locaux de l'accueil de loisirs sont entièrement à notre disposition. Trois salles d'activités, une salle de bibliothèque, il y a des sanitaires pour les filles, d'autres pour les garçons ainsi que pour les personnes à mobilité réduite. Deux espaces de stockage, une cuisine, un bureau de direction, deux cours. Il y a un accès à l'avant et à l'arrière de la structure pour les personnes à mobilité réduite.

LA COMMUNICATION

Les relations :

- Entre les enfants :

La communication entre enfants est un élément très important, savoir s'écouter, se comprendre ne pas se juger, provoquer de l'empathie permet la création d'un lien social facilitant les relations entre les enfants et pouvant même améliorer la communication entre familles. Pour ce faire l'équipe organise des temps de parole formels et informels afin d'encourager et de faciliter l'expression et l'échange. Des outils proposés permettent d'encourager la prise de parole « la météo » pour le groupe des Cadets. Le mur d'expression pour le groupe des Magnums. La vie en collectivité s'organise autour de l'importance du respect des règles de vie, l'équipe reste attentive et réactive au respect de celles-ci. Une attention particulière est portée à régler les cas de conflits et de problématiques le plus justement possible et sans délai.

Autre moyen permettant d'encourager les relations entre enfants : L'intégration dans les règles de vie du groupe de la notion de respect de l'autre, elle passe aussi par la manière de s'adresser à l'autre avec pour principe « on doit rire ensemble, pas de l'autre ! »

- Entre les enfants et les animateurs :

Tout moyen de communication permet une relation d'échange. Elle se fait grâce aux animateurs qui établissent un climat de sécurité dans le groupe. Le devoir d'exemplarité des adultes permet de donner un cadre à la communication relationnelle. Un animateur se doit d'être juste afin de gagner la confiance des enfants ceci en étant vigilant et en répondant à toute forme d'injustice subit par l'enfant. Il est important de considérer l'enfant comme un individu à part entière. « Je parle avec respect aux enfants ainsi j'exige à mon tour du respect ».

- La place des parents :

Depuis le décret d'août 2000 la place du parent est reconnue et instituée au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants. Une relation continue avec les familles facilite l'identification des problématiques individuelles des enfants et permet d'y apporter une réponse adaptée.

Les équipes développent et mettent en place une démarche de communication avec les parents, en leur donnant un certain nombre d'informations relatives à l'accueil de loisirs primaire du Bas Vernet. Ce travail est nécessaire pour établir une relation de confiance au quotidien et sur du long terme. En tissant du lien relationnel, cette démarche permet d'éclairer les familles sur nos intentions pédagogiques et de mieux comprendre les enjeux. Notre mission principale consiste à permettre à l'enfant d'y trouver des conditions nécessaires à son développement et à son épanouissement, complémentaires à celles apportées par l'école et la famille. La coéducation induit la mise en synergie de plusieurs acteurs éducatifs. La complémentarité implique que chacun ait une place clairement définie interdépendante de celle des autres. C'est l'approche de l'ensemble des intervenants qui forme un tout cohérent et complet, dans le sens où chacun a une utilité, une mission éducative. L'équipe d'animation reste attentive aux demandes des parents, en favorisant l'écoute et la mise en place de suivi quand cela est nécessaire. L'équipe est repérée et identifiés par les familles elle évolue dans une dynamique sérieuse de travail basée sur l'échange, la discussion et la remise en question. La directrice est garante du bon respect de ce cadre et régule son équipe vers le bon respect du présent projet pédagogique. Le travail de cohérence avec ALP primaire et l'ALM maternel Victor Duruy, organisation des mêmes dates de sorties, procédures et formules identiques, discours similaire, prépaiement obligatoire, permet de gagner en sérieux et légitimité. La procédure d'inscription ainsi que la formules « sortie journée » sont clairement connues de tous. Les animatrices et animateurs font remonter toutes difficultés liées à l'organisation et/ou au suivi de

l'enfant (cahier de liaison). Nous sommes très attentifs aux remarques et retours des parents et familles. Le lien avec les parents se fait directement auprès d'eux, lors des inscriptions, en temps d'accueil devant la porte de la sortie avec l'équipe d'animateur et la directrice.

Le moyen de communiquer le plus utilisé est la téléphonie pour joindre et être joint, pour répondre aux questions ainsi que pour les situations d'urgence « maladie, accidents ».

Les coordonnées du directeur sont communiquées aux parents dont les enfants participent à l'accueil de loisirs.

Les affiches d'informations et les programmes sont affichés sur l'espace ouvert de l'entrée. Le projet pédagogique de la structure est disponible à la lecture sur demande, il est diffusé ainsi que d'autres informations sur le site internet de Léo Lagrange.

Mise en place d'un protocole d'accueil individualisé PAI :

Nous restons à l'écoute des besoins des enfants. Les parents dont les enfants ont un traitement ou des soins à suivre ou sont porteur de handicap avec un suivi individualisé peuvent nous solliciter pour la mise en place d'un PAI. Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de la vie quotidienne de l'enfant dans la collectivité et fixe les conditions d'intervention des partenaires.

Le fonctionnement de la structure:

L'ALSH Bas Vernet accueille les enfants les vacances scolaires : d'automne, d'hiver, de printemps, d'été (juillet et 1^{ère} semaine d'août).

Horaires d'accueil de l'ALP :

- Accueil du matin : 7h45 – 9h00
- Accueil départ du midi : 12h00-12h30
- Accueil de l'après-midi : 13h30-14h00
- Accueil des départs du soir 17h30-18h15

Pour toute demande de départ en dehors de ces horaires, l'équipe demandera de compléter le formulaire de décharge de responsabilité par le responsable légal, parent, ou personne autorisée à venir récupérer l'enfant. Seules les personnes nommées sur le dossier d'inscription sont habilitées à récupérer l'enfant, la première fois une pièce d'identité sera à présenter pour confirmer son identité. Cet accueil de loisirs est habilité par la SDJES à accueillir dans ses locaux 80 enfants de 6 à 12 ans. Nous respectons les taux d'encadrement suivants : 1 animateur pour 12 enfants d'âge élémentaire.

Mode d'inscription des familles :

- Les inscriptions se font auprès de la directrice de l'ALSH : des permanences sont mises en place afin d'accueillir les parents et de réaliser ces démarches.
- Un dossier d'inscription devra être complété et remis à la directrice afin de pouvoir effectuer la réservation. Des documents sont à joindre au dossier pour le compléter : assurance responsabilité civile de l'enfant (nominative et en cours de validité), photocopies des vaccins à jour ou attestation de vaccination délivrée par votre médecin, notification de QF CAF ou MSA à la date d'inscription (ou récente), justificatif de domicile, (cf. liste complète des documents dans le dossier).

Les réservations peuvent être faites :

- En journée avec ou sans repas, demi-journée avec ou sans repas.
- Pour les sorties journées une inscription journée avec repas est obligatoire, il y a en moyenne deux sorties journée par cycle.

Les tarifs sont établis par la Ville :

- Ils sont calculés pour les familles rattachées à la caisse d'allocations familiales en fonction de leur QF. Les réservations sont à la carte (hors sorties journée). Afin de bénéficier d'une absence non facturable l'annulation d'une réservation doit être faite par écrit sous un délai

de 48 heures avant l'absence (non prise en compte du samedi et dimanche). Pour les absences pour motif d'enfant malade, elles doivent être justifiées par la présentation d'un certificat médical sous un délai de 48 heures après l'absence.

- Les familles qui résident hors de l'agglomération de Perpignan ont une autre tarification que celles domiciliées sur Perpignan.

Conditions de validation d'une réservation :

- Le dossier de l'enfant doit être complet et signé
- Le règlement de la facture doit être soldé avant le début de chaque cycle.

Pour les familles en difficulté financière nous fournissons sur demande des devis afin de bénéficier de prestations d'aides aux loisirs auprès de financeurs tels que le conseil départemental, ou autre.

Règles de vie de la structure :

Afin d'avoir une cohérence de fonctionnement, et d'être en adéquation avec les objectifs liés à la responsabilisation et l'accompagnement vers la construction d'une citoyenneté de l'enfant. Il faut lui présenter l'ensemble des structures où il intervient, ALAE, ALSH mercredis, ALP vacances, comme un tout qui fonctionne à l'image de la société. Les règles de vie sont en cohérence avec le fonctionnement des règles de vie en temps scolaire. Les règles doivent aussi respecter le droit civil (pas de violence). Elles sont respectées par les enfants mais aussi par l'ensemble de l'équipe d'encadrement.

On trouve deux types de règles :

- **Les essentiels non négociables**, exemple : se respecter, mettre la ceinture dans le bus...
- **Les règles de vie négociables**, qui subissent des évolutions et qui s'adaptent en fonctions des besoins et de l'âge des enfants. Par exemple : les cadets 6ans, doivent demander l'autorisation avant de se déplacer, les magnums 9-12 ans sont en autonomies.

Les règles de vie sont écrites par les enfants et les animateurs lors des temps de parole de chaque structure. C'est un temps important qui permet d'expliquer les raisons et l'utilité de mettre en place des règles communes, d'insister et d'expliquer leur nécessité et leur but. Elles peuvent être à l'initiative des enfants ainsi que de l'animateur, de la directrice, ou d'un besoin constaté sur le terrain. Elles sont imagées et affichées sur le lieu du temps de parole pour être rappelées. Les règles peuvent évoluer, durant ces échanges.

La communication :

- Interne :

Dans chaque structure il y a un tableau d'affichage à l'attention des équipes ; planning, informations syndicales, note de jour, organisation internet.

Dans les bureaux de la directrice un tableau d'affichage sur lequel se trouvent les fiches TAM, les protocoles de sécurités, les projets pédagogiques...

Tous les lundis une réunion de préparation est organisée de 14h30 à 16h00, y sont abordés l'organisation des programmes, des activités, des sorties, et l'écriture et la mise en place des projets d'activité.

- En direction des enfants :

La communication se fait en temps de parole, affichage des règles de vie, du programme, des outils d'évaluation : « station météo ». Des échanges formels et informels permettent d'établir la communication entre animateurs et enfants.

- Externe

Les familles ont la possibilité de consulter les sites internet de la mairie de Perpignan et de Léo Lagrange réunissant l'ensemble des informations liées aux ALAE et ALSH :

<https://leolagrange-acm-perpignan.org>

<https://www.mairie-perpignan.fr>

Les informations sont données aux parents, modalités des inscriptions, dossiers et fiches d'inscription documents à fournir, tarification selon grille tarifaire, suivi des inscriptions et règlements en espèces ou par chèque bancaire.

L'affichage des informations se fait sur le support vitré de la porte d'entrée ainsi que dans l'espace bureau. Un espace d'affichage spécialement réservé aux animateurs se trouve en cuisine, notes syndicales, planning des horaires... Des programmes d'activités sont distribués aux familles en début de cycle et pendant. Des questionnaires sont remis aux parents afin d'évaluer leur niveau de satisfaction et de permettre de faire évoluer notre service en fonction des besoins des familles. Il est prévu d'avoir un panneau d'affichage à l'entrée afin de faciliter la diffusion des informations.

- En direction de la ville, en direction de Léo Lagrange :

Les échanges se font par le biais des coordinateurs mairie et Léo Lagrange, par des notes de services ainsi que par la remise de bilans chaque cycle. Les communications se font essentiellement par échanges téléphoniques et messages électroniques. Une réunion de coordination est organisée mensuellement avec l'ensemble des directeurs des ALAE et ALSH de Léo Lagrange Perpignan.

L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendus

- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation faite par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, après chaque fin de projet d'activité ou d'animation, en réunion afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter. Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année :

Les évaluations doivent se faire avec les enfants, puis une analyse de celle-ci est réalisée en réunion d'équipe lors des bilans de chaque fin de cycle. Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Diriger et organiser par la directrice, chaque animateur doit mettre en place une méthode d'évaluation, outils, grilles, questions ou observations, en lien avec les objectifs à atteindre déclinés dans ses projets. C'est en réunion de préparation que l'organisation des créneaux pour définir les modes d'évaluations de chaque projet et de sa mise en place est élaborée. Ces outils permettent au porteur du projet dans un premier temps de se positionner par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé, et dans un second temps d'évoluer, de progresser, et de mettre en place un suivi des objectifs à atteindre.

Les outils d'évaluation :

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Bas Vernet. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

L'accueil des enfants en situation de handicap :

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Bas Vernet a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap. La directrice de l'accueil de loisirs, est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'ALSH Bas Vernet.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes pédagogiques une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les équipes pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Élu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'État aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Titre du projet :

Structure : ALSH Bas Vernet

Nom prénom de l'animateur :

Période :

Objectif Général (que vous souhaitez atteindre avec l'ensemble des activités du projet)

-

Objectif Spécifique (c'est une cible précise, mesurable et atteignable, qui découle de l'objectif général et détaille ce que l'on souhaite accomplir de manière concrète).

- |

Objectifs Opérationnels (Indiquez une action concrète pour atteindre l'objectif spécifique 1)

-

A réaliser une fois le projet terminé :

Évaluation Finale du Projet : (Décrire les méthodes d'évaluation pour mesurer l'atteinte des objectifs spécifiques et opérationnels à travers toutes les activités)

Synthèse des Résultats : (Faites une synthèse des résultats obtenus et identifiez les réussites et les points d'amélioration)

Améliorations Proposées : (Formulez des recommandations pour améliorer les futures activités basées sur les résultats de l'évaluation)

Nom animateur :

Titre du projet :

Nom animateur :

Titre Activité 1 :

Description de l'activité :	
Public Cible	
Déroulement de l'activité :	
Décrire la première étape de l'activité	
Décrire la deuxième étape de l'activité	
Décrire la troisième étape de l'activité	
Matériel Nécessaire	
Temps Prévus	
Modalités d'Évaluation (Indiquer comment vous allez évaluer l'activité, par exemple : observation, questionnaire, discussions, retour des participants)	



Léo Lagrange Méditerranée
Rue René Duguay Trouin
66000 PERPIGNAN
04 68 35 00 35

